

"Les premiers symboles de tempérance mis entre les mains des associés furent des cartes imprimées, contenant le nom de l'associé, la date de son engagement ; elles étaient signées par le curé de la paroisse. M. Chiniqy est l'auteur de ces cartes. Ensuite, on donna pour symboles, des médailles de tempérance que les associés devaient porter sur eux en signe d'union à la société."

C'était une société de tempérance partielle.

M. Quertier, curé de Saint-Denis, dont les accents éloquent résonnent encore à l'oreille de la génération qui s'en va, gardait le silence. Il était l'ennemi des demi-mesures. A son avis, pour guérir le peuple de la plaie de l'ivrognerie, il fallait la tempérance totale, soutenue par une grande pensée attachée à un symbole.

Ce fut le 1er décembre 1843 que le curé de Saint-Denis forma la grande et admirable Société de la Croix dans sa paroisse.

"Ce fut de ce jour que l'on peut dire que la tempérance totale avait une base solide, un étendard impérissable, un encouragement qui devait la faire triompher de l'enfer, et un symbole qui allait la faire accepter de tous les Canadiens pour qui la Croix est en si grande vénération."

M. Quertier fut aidé par le grand vicaire Mailloux, curé de Sainte-Anne de la Pocatière, qui accepta ce noble et glorieux symbole. Ensemble ils le déployèrent dans presque toutes les paroisses du diocèse de Québec, pour la gloire de la religion et l'honneur de la patrie.

L'ABBÉ N.-J. S.

Un prêtre député au Congrès des Etats-Unis. (II, XII, 255.)—L'abbé Gabriel Richard, prêtre de l'ordre de Saint-Sulpice, alla, en 1798, desservir, comme curé de l'église Sainte-Anne, les Canadiens du Détroit, poste finalement cédé aux Américains depuis juillet 1796. Homme d'un grand sens et animé d'esprit public il s'appliqua à répandre l'éducation. Ce fut lui qui importa la première presse dans le territoire du Michigan. Il fonda même un petit journal, le *MICHIGAN ESSAY OR IMPARTIAL OBSERVER*. La popularité de ce digne prêtre s'agrandit au point qu'il fut élu en 1823 membre du Congrès pour le territoire, à l'encontre du général John-R. Williams. Il remplit ces nouveaux devoirs à la satisfaction générale. Cf. *OUTLINES OF THE POLITICAL HISTORY OF MICHIGAN* par le juge Campbell, pp. 255, 398, 440.

Le curé Richard était-il Canadien d'origine ? Je ne le crois pas. Il était, si je ne me trompe, agrégé au séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, et les membres de cette institution alors étaient exclusivement français. Au reste, on le réputait Canadien.

P.-B. CASGRAIN

Les Bostonnais. (II, XII, 262.)—Nos ancêtres désignaient les Américains, qui en 1775-76 tentèrent de s'emparer du Canada sous le nom de BOSTONNAIS quoique la plus grande partie d'entre eux ne résidaient pas en cette ville. Ce sont les habitants du Massachusetts et particulièrement ceux de Boston qui de tous les Américains se